

PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINT-GEORGES

**AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 874-2022**

**LUNDI 23 JANVIER 2023 À 19 H 30**

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 874-2022 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 150-2005 DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption par sa résolution numéro 22-13181 à sa séance ordinaire du 28 novembre 2022, du projet de **Règlement numéro 874-2022 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 afin d'inclure deux propriétés dans la zone publique et institutionnelle PB-332**, tiendra une assemblée publique de consultation le **23 janvier 2023** à compter de **19 h 30** dans la salle du conseil située au 11700, boulevard Lacroix, Saint-Georges (Québec) G5Y 1L3, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*.

**Ce projet de règlement a pour effet d'inclure le 11625, 3<sup>e</sup> Avenue et le 11675, 3<sup>e</sup> Avenue dans la même zone que l'école Petits-Castors afin de permettre l'aménagement d'un débarcadère.**

Qu'au cours de cette assemblée publique, le président d'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière aux heures ordinaires de bureau ou en communiquant par téléphone au numéro 418 228-5555 (poste 2212) ou par courriel à [greffe@saint-georges.ca](mailto:greffe@saint-georges.ca).

**Donné à Saint-Georges,  
ce 7<sup>e</sup> jour de décembre 2022.**



**M<sup>e</sup> Isabelle Beaulieu, notaire  
Greffière**